

Questions au Feuilleton

5. a) Qui a négocié le bail du bureau de poste de Lyndhurst au nom du gouvernement, b) quel est le nom de toutes les personnes impliquées dans de telles négociations, c) à quelle date précise ou approximative de telles négociations ont-elle commencé?

6. Le gouvernement sait-il ou non si le propriétaire des locaux logeant le bureau de poste de Lyndhurst est la fille ou une parente quelconque du maître de poste de Kingston (Ontario)?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Postes et des Travaux publics m'informent comme suit: 1. a) Dans l'ancien magasin connu sous le nom d'immeuble Webster, situé à l'angle nord-est des rues Charles et Jonas, à Lyndhurst (Ontario). b) Les locaux sont loués de M^{me} Deborah Lawlor à raison d'un loyer annuel de \$5,500 (tout compris).

2. Le bail est de cinq ans à compter du 1^{er} mai 1973. Il contient une option de renouvellement pour une période ultérieure de cinq ans sur avis écrit de trois mois.

3. 82, rue Pembroke, Kingston (Ontario) K7L 4N7.

4. M. J. S. Hackett, 82, rue Pembroke, Kingston (Ontario) K7L 4N7.

5. a) M. M. Dubuc, Agent immobilier, Direction des services immobiliers, Administration régionale de la Capitale, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ontario). b) La propriétaire, M^{me} Deborah Lawlor et M. M. Dubuc, du ministère. c) Le 3 janvier 1973.

6. La propriétaire des locaux logeant le bureau de poste de Lyndhurst (Ontario) est la fille du maître de poste de Kingston (Ontario).

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE EN C.-B.

Question n° 64—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés en Colombie-Britannique depuis le 20 avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 78; Octobre 1970-Présent, 26. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

2. Kootenay West, 19; New Westminster, 1; Kamloops-Cariboo, 12; Skeena, 13; Okanagan Boundary, 4; Okanagan Kootenay, 3; Capilano, 2; Comox-Alberni, 11; Nanaimo-Cowichan-Les Îles, 7; Surrey-White Rock, 3; Fraser Valley West, 6; Prince George-Peace River, 7; Burnaby-Richmond-Delta, 1; Victoria, 1; Coast Chilcotin, 10; Territoire du Yukon, 4. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE EN ALBERTA

Question n° 65—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés en Alberta depuis le 20 avril 1968?

[M. Cossitt.]

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 184; Octobre 1970-Présent, 7. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

2. Crowfoot, 21; Red Deer, 14; Palliser, 10; Medicine Hat, 11; Rocky Mountain, 14; Lethbridge, 5; Peace River, 16; Northwest Territories, 2; Vegreville, 25; Pembina, 29; Wetaskiwin, 18; Battle River, 2; Athabasca, 19; Edmonton West, 3; Calgary South, 2. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE AU MANITOBA

Question n° 66—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés au Manitoba depuis le 20 avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 138; Octobre 1970-Présent, 9. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution par facteurs ou de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.

2. Provencher, 30; Dauphin, 32; Lisgar, 17; Brandon-Souris, 8; Portage, 9; Churchill, 9; Marquette, 31; Saint-Boniface, 1; Selkirk, 10. Il serait trop coûteux d'énumérer chacune des municipalités où les Postes ont fermé des bureaux de poste. Un grand nombre d'anciens bureaux sont situés dans des régions non constituées en corporation et ne font partie d'aucune municipalité. De nombreux cantons ont été réunis à d'autres municipalités et relèvent maintenant d'une seule administration municipale.

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE AU QUÉBEC

Question n° 67—M. Cossitt:

1. Combien de bureaux de poste le gouvernement a-t-il fermés au Québec depuis le 20 avril 1968?

2. Dans quelle municipalité et dans quelle circonscription est situé chacun de ces bureaux?

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): 1. Avril 1968-Septembre 1970, 199; Octobre 1970-Présent, 10. Le programme de fermeture des petits bureaux de poste s'est terminé en septembre 1970. Les changements ultérieurs à cette date ont été motivés par l'établissement de la distribution rurale à la demande du public, la fusion d'agglomérations, la diminution des populations, le manque de remplaçants immédiats après le décès ou la retraite de maîtres de poste, etc.